

675. Racine de ginseng.
676. Chauderets et bandruches pour batteurs d'or.
677. Gravier.
678. Graisse, déchets du gras animal employé pour la fabrication du savon, non autrement spécifiée.
679. Guano, ou autres engrais animaux et végétaux.
680. Gomme d'ambre, arabique, d'Australie, copale, damar, mastic, sandarac, laque en écaille et adragante (1887).
681. Corde de boyaux, préparée ou non préparée, pour corde de fouets ou autres cordes.
682. Gutta percha au naturel.
683. Gypse naturel (sulfate de chaux).
684. Cheveux, poil d'Angola, de buffe et de bison, de chameau et de chèvre, soies de porcs, crin de cheval, nettoyés ou non, mais non frisés ou autrement ouvrés.
685. Poil pour chapeliers, séparé de la peau.
686. Peluche pour chapeliers, en soie ou coton.
687. Ecorce de pruche.
688. Chanvre non préparé.
689. Peaux crues ou vertes, soit salées à sec ou saumurées.
690. Feuillard n'ayant pas plus de trois-huitièmes de pouce de largeur et étant de l'épaisseur du numéro 25 et au-dessous, employé dans la fabrication des rivets tubulaires.
691. Corne, en lames, lorsqu'elle doit entrer dans la fabrication des corsets.
692. Chevaux, bêtes à cornes, moutons et porcs, pour l'amélioration des races, en vertu de réglemens faits par le Conseil du Trésor et approuvés par le gouverneur en conseil.
693. Sabots, cornes et bouts de cornes.
694. Feuilles de jusquiame.
695. Glace.
696. Gomme élastique non ouvrée,
697. Chanvre indien, non préparé (drogue).
698. Indigo.
699. Inde-plate auxiliaire de l'indigo.
700. Indigo en pâte et extrait.
701. Iode à l'état brut.
702. Racine d'iris.
703. Baguettes rondes en fer ou acier laminé pour fil de fer, de moins d'un demi pouce de diamètre, lorsqu'elles sont importées par des fabricants de fil de fer pour être employées dans leurs manufactures (1887).
704. Poutres, tôles, plaques, cornières, et courbes en fer ou acier, pour vaisseaux ou navires en fer ou mixtes.
705. Liqueur de fer, solution d'acétate de fer, pour la teinture et l'impression des calicots.
706. Crin végétal ou fibre de Tampico ou du Mexique.
707. Ivoire et ivoire végétal non ouvrés.
708. Mâts ou parties de mâts de fer pour navires.
709. Racine de jalap.